

LA CASELLE ENCHÊNÉE



ASSOCIATION DE SALVEGARDE
DE
L'ENVIRONNEMENT DU PAYS
DE
LAUBENQUE

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES, UN ENJEU POUR NOUS TOUS !

Dimanche prochain, le 7 juin, nous sommes tous appelés à voter pour réélire le Parlement européen de Strasbourg. Cette élection, peu populaire en France, voit son taux de participation baisser régulièrement pour atteindre les 41 % en 2004. Cette désaffection des citoyens pour cette élection est regrettable : elle témoigne du peu d'intérêt que nous accordons à l'Europe et de l'immensité du chemin qu'il nous reste à parcourir pour que nous nous sentions européens. À l'échelle de la planète, l'Europe devient pourtant au fil des années notre territoire commun.

Que nous le voulions ou non, l'Europe joue un rôle de plus en plus déterminant dans la prise de décisions qui nous concernent tous. Les deux tiers des lois votées à l'Assemblée Nationale ne sont que la retranscription des directives votées en amont, au Parlement européen. Cette nouvelle réalité n'exempte en rien, par ailleurs, les états-nations des responsabilités politiques qu'ils conservent malgré tout et de ce que les citoyens sont en droit d'en attendre. Même si cet-

te Europe n'est pas toujours celle que nous espérons, même si l'Europe est encore au milieu du gué, s'en désintéresser en n'allant pas voter est discutable car notre quotidien est largement dépendant des décisions prises au niveau européen.

En matière d'environnement et de développement durable, puisque c'est le sujet qui préoccupe le plus notre association, il faut savoir que l'Union Européenne oriente pour une large part les politiques environnementales des états membres par le biais de la législation. Cinquante pour cent des textes votés à Strasbourg sont des textes concernant la législation environnementale. Et c'est ainsi qu'en France près de 80 % de la législation environnementale proviennent, en fait, du droit communautaire. Il existe en effet dans le droit communautaire des actes juridiques contraignants qui s'imposent aux états membres. Et un état qui n'applique pas correctement la législation européenne s'expose à des sanctions financières.

L'intérêt d'agir à l'échelle européenne est particulièrement justifié en matière d'environnement : les pollutions ne s'arrêtent pas aux frontières et les grands problèmes écologiques ne peuvent pas être résolus au simple niveau national. La réduction de la couche d'ozone, le réchauffement climatique global, les menaces sur la biodiversité, la lutte contre les O.G.M... toutes ces questions et bien d'autres appellent des réponses collectives. Il est donc essentiel que les états européens avancent au même rythme sur ces sujets. Enfin, dans le cadre des négociations internationales, l'existence de l'Union Européenne permet aux états membres de parler d'une même voix et donc d'avoir davantage de poids pour faire avancer les dossiers sensibles. Dans le sixième programme européen pour l'environnement, quatre priorités ont été définies jusqu'en 2012 : le changement climatique, la nature et la biodiversité, l'environnement et la santé, les ressources naturelles et les déchets.

L'AJEL n'a pas vocation à faire campagne pour telle ou telle liste qui

se présente aux suffrages des électeurs. Son seul objectif est de faire avancer la cause environnementale et écologique et, sur ce sujet, il serait faux de prétendre que toutes les listes pensent et disent la même chose. Les thèmes environnementaux, très porteurs d'un point de vue électoral, sont désormais mis en avant par tous les partis. Mais c'est sur les actes qu'il faut juger du sérieux des engagements et pas seu-

lement sur les déclarations d'intention. Certains partis politiques ont déjà posé des actes, d'autres non ! D'autre part, ne nous trompons pas d'élection ! Aller voter le 7 juin pour exprimer son soutien ou son rejet de la politique de Nicolas Sarkozy serait peu judicieux. Sortons de notre bulle franco-française et raisonnons à l'échelle des enjeux européens.

En guise de conclusion, rappelons-nous la phrase toujours d'actualité de Jean Monnet, le père de l'Europe, qui, dès le 12 mai 1954, déclarait à Strasbourg : « Nous n'avons que le choix entre les changements dans lesquels nous serons entraînés et ceux que nous aurons voulus et accomplis ». À méditer avant d'aller voter !

Y D



BRÈVES

UN AVOUÉ EN GUENILLES

Les 4 faucheurs OGM que nous avons soutenus depuis un an dans leur combat contre la justice qui les avait condamnés en appel ne pourront pas aller, comme ils le souhaitent, devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme. En effet, pour avoir accès à cette juridiction européenne, il faut passer auparavant devant la Cour de cassation, en France. Or, ceci ne sera pas possible car l'avoué chargé du dossier de ces 4 faucheurs a trop tardé pour déposer la demande devant la Cour de cassation. Les délais de recours étaient expirés. Et savez-vous pourquoi cet avocat a tant tardé à déposer le dossier ? Parce qu'il n'avait pas reçu le règlement de la totalité de ses frais d'avoué ! Le pauvre homme ! Il paraît qu'il se balade en guenilles dans les rues d'Agen et qu'on le retrouve parfois à la soupe populaire ! Une des réformes proposées au président de la République par Jacques Attali invite à la suppression des avoués en Cour d'appel. Si cette réforme était adoptée, les avocats plaideraient en première instance ainsi qu'en cour d'appel. Pour une fois, on ne s'en plaindrait pas !

Un appareil de mesure des champs électro-magnétiques

Bonne nouvelle ! Grâce à la générosité d'un des membres de notre association, l'ASEL va pouvoir disposer bientôt d'un appareil de mesure des champs électro-magnétiques. Voilà un outil qui va nous permettre de contrôler, quand bon nous semblera, les émissions d'ondes électro-magnétiques provenant des diverses antennes installées récemment sur le territoire de la commune. Maintenant que le château d'eau s'est

refait une beauté avec ses tresses et ses bigoudis sur la tête, les habitants qui vivent autour vont certainement en avoir besoin. Il semblerait qu'on parle déjà de quelques cas d'insomnies étranges qui sont apparues après la pose des antennes. Tous les riverains du château d'eau sont invités à prévenir notre association en cas d'apparition de troubles nouveaux depuis la pose des antennes. Ils seront dirigés vers un médecin compétent. Et il est probable qu'une plainte sera déposée par certains riverains dans les mois qui viennent, au pénal, devant le Tribunal de Grande Instance de Cahors pour demander à monsieur SFR de démonter son antenne et d'aller la mettre dans une zone non habitée...comme cela aurait dû se faire si le premier magistrat de la commune l'avait exigé quand il en était encore temps. Principe de précaution exigeait, monsieur le maire !

Pas d'aérodrome à Lalbenque

Le 22 avril dernier, l'Adirac et l'ASEL ont rencontré le maire de Lalbenque pour lui demander d'inscrire, dans une prochaine révision simplifiée du PLU, l'interdiction de toute construction publique ou privée d'aérodromes, d'hélistations ou de bases ULM sur le territoire de la commune de Lalbenque. Cette procédure empêcherait définitivement toute nouvelle mauvaise surprise comme celle qui a failli arriver, l'an dernier, avec le projet de construction d'un aérodrome privé à Saint-Hilaire, sur 7 hectares, sans que le maire de Lalbenque en ait été informé...et ceci le plus légalement du monde. Nous vivons dans un pays où ce type d'autorisation peut être accordée directement par la préfecture sans en référer au maire du village. La seule garantie vraiment efficace est l'arrêté municipal (mais qui est facilement révoquant) et, plus efficace encore, l'inscription dans le PLU. Le maire de Lalbenque ne semble pas opposé à cette initiative. A suivre !

Création d'un groupement d'achats

Les habitants de la région qui veulent se fournir en alimentation bio, directement auprès du producteur, peuvent le faire bien sûr en achetant, sur le marché de Lalbenque, le samedi matin, les produits de Damien Veyres, producteur en reconversion en agriculture biologique dans la commune de saint Paul de Loubressac. Ce dernier propose, en plus du marché du samedi, à ceux qui seraient intéressés de créer un groupement d'achats pour être livrés le mercredi à condition que les intéressés passent leur commande avant le mardi midi par téléphone: (05 65 21 92 89)

Ou, de préférence, par courriel:

(payassou@orange.fr).

Tous les membres de ce groupement d'achats recevraient chaque semaine par mail la liste et les prix des produits disponibles. Quand les intéressés seront suffisamment nombreux, Damien se propose de livrer les commandes le mercredi à Lalbenque. Dans un premier temps, il suffit de s'inscrire auprès de Damien, le samedi matin et de se renseigner auprès de lui pour les modalités de ce groupement d'achats de produits biologiques. Voilà une bonne initiative à mettre en place pour développer l'agriculture biologique sur notre territoire qui en a cruellement besoin pour répondre à la demande de plus en plus grande de la part des consommateurs.

D P



SUPER carton roUge

La nouvelle est arrivée tout d'abord sous forme de rumeur, puis sous forme d'articles dans les journaux locaux, puis enfin sous la forme officielle de deux permis de construire accordés par la mairie de Lalbenque autorisant l'entreprise Miquel-Périer, sur la route de Cahors bien connue pour ses activités de construction de volets, à transformer ses ateliers en un magasin d'alimentation à l'enseigne Super U.

Notre association n'a évidemment pas l'intention de s'opposer à cette construction mais elle entend bien donner son point de vue. Car l'arrivée dans le village d'un Super U de 800 mètres carrés, avec une station-service et deux aires de lavage n'est pas une mince affaire. C'est toute la vie économique et sociale du village qui va en être affectée. Dans un premier temps, les commerçants du centre bourg vont bien sûr souffrir de cette concurrence,

à commencer par les magasins Casino et Proxi.

Malgré l'augmentation de la population de Lalbenque et de ses alentours, il est totalement utopique d'imaginer que les trois magasins pourront continuer à vivre de leur activité. La loi de la jungle se vérifiera une fois de plus et les gros mangeront les petits ! Mais les autres commerces vont également souffrir de l'arrivée de cette grande surface qui ne va pas se contenter de vendre quelques paquets de nouilles ! Quincaillerie, boucherie, boulangerie, magasin de vêtements, vendeurs sur le marché...etc...ont quelques soucis à se faire si le projet arrive à son terme. D'autant plus qu'une rumeur bien informée laisse entendre que ce projet en cache un autre : l'installation, près du magasin Super U, d'une sorte de galerie marchande avec toutes sortes de commerces qui feraient encore plus concurrence à

la vie commerçante du bourg.

Au-delà des difficultés financières qu'entraînerait ce projet pour les magasins du centre bourg avec le risque de fermeture de pas mal d'échoppes, c'est toute la vie du bourg qui risque d'être affectée. Oui, le risque est grand de voir disparaître à terme tous les commerces du centre du village qui ne pourront pas faire face au mastodonte. Qui voudra venir installer un commerce à Lalbenque avec la présence d'un Super U à l'entrée du village ? Personne...sauf les banques, les assurances, les agences immobilières qui n'ont rien à craindre de la concurrence d'une grande surface. Mais chacun sait que ces établissements ne sont pas des lieux de vie, des lieux d'échange, des lieux conviviaux...mais des lieux sans âme, sans vie et qui ne visent que leur propre rentabilité ! Est-ce ainsi que nous devons concevoir le dévelop-

pement local et durable de notre village ?

Enfin, est-il besoin de rappeler l'impact environnemental d'un tel projet avec une citerne de carburants de 80 mètres cubes, construite en aérien, avec tout le bruit des livraisons quotidiennes en camion ? Décidément, le sort s'acharne sur les riverains de ce futur magasin qui avaient déjà pas mal donné avec l'arrivée des antennes SFR et INEO sur le château d'eau !

Le maire du village est-il conscient de toutes les conséquences de ce projet ? Nous l'espérons. Interrogé sur la question, il se contente de répéter que cette affaire est du domaine privé, qu'il n'a pas à intervenir et qu'il ne peut rien faire. Domaine privé, bien sûr...mais il est des projets d'ordre privé qui ont un impact majeur sur la vie publique, économique et sociale d'un territoire. Et ce sera le cas à Lalbenque.

CARTONS VERTS

Carton Vert pour un personnage discret, que l'on croise parfois à Bach, sans y faire attention, la tête penchée vers le sol, à l'affût d'une pierre qui ira dans cet angle, ou bien dans ce trou.

Après son passage, un tas de pierres se transforme en muret ou en gariotte. Une ruine retrouve sa forme initiale.

Un morceau de terrain en friches inculte devient un potager aux mille couleurs, où s'allient différentes espèces, afin de se protéger... un lieu qui soudain, par le seul travail manuel associé à l'observation, se transforme en garde manger plein de fraîcheur, de saveurs ; grouillant de petits auxiliaires utiles qui se régaleront des parasites qui auraient eu le malheur de vouloir s'installer dans les légumes.

Une tête pleine de tout ce qu'offre la diversité de notre capital nature. Cette nature locale, qui, par chance, est encore préservée. Montrez-lui telle plante, il vous donnera son nom et son utilité. Tel animal, il vous dira son mode de vie.

Pas de clé. Pas de pancarte « Propriété privée ». Un accueil chaleureux, sans vanité, sans rien d'épatant à montrer... Juste un peu de gêne dans de beaux yeux bleus. Sa maison, c'est lui qui l'a faite. Un tipi qui au cours du temps s'est agrandi. Ossature bois (palettes), remplies de torchis.

Un épandage fait à la pioche et à la main, mini station d'épuration de l'eau qui, grâce à des végétaux choisis, ne rejette aucune pollution dans nos nappes souterraines. Dans le dernier de ses

bassins, un concert assourdissant de grenouilles atteste de la qualité de l'eau et du bonheur des batraciens ! (Saint Namphaise serait content de voir cela !)

Pas de chauffage central, pas de télé ni de micro-onde, pas d'ordinateur, pas de portable, pas de console de jeu, pas de téléphone, pas de raccordement à l'électricité. Un panneau solaire suffit à lui procurer le peu dont il a besoin.

Le regard des autres est parfois dur à affronter. Il aurait droit au RMI, mais il le refuse. Alors que tant d'autres fraudent pour l'obtenir.

Et s'il n'a pas d'argent, il possède des richesses qui lui sont largement supérieures : un savoir-faire, une endurance au labeur, le fait de savoir se débrouiller avec ce qu'il trouve autour de lui, ce que lui offrent la nature, la terre et le soleil à l'état brut.

Et alors que VOUS, vous diriez : « Mais comment fait-il pour vivre ? »

Moi je vous répondrai : « Si EDF coupe l'électricité, si la guerre vient à éclater, si les réseaux téléphoniques tombent en panne... Lorsque les terres cultivées à coup d'engrais et pesticides ne donneront plus rien (et cela va arriver), que toutes les eaux seront contaminées (merci Monsanto et compagnie) qu'il n'y aura plus d'argent dans les caisses de l'ETAT et plus de sécurité sociale... LUI, il s'en sortira ! Et après son passage sur Terre, ce qu'il laissera n'aura rien appauvri.

Bravo Yann, continue comme ça.

S R

Le second carton vert ira à la commune de Lalbenque qui entreprend une réflexion sur le devenir des 96 hectares qui appartiennent à la commune, à Cournesse, en bordure droite sur la route de Puy Laroque. Après plus d'un demi-siècle d'abandon, cet espace essentiellement embroussaillé et boisé ne peut plus rester dans un état tel que certaines parties sont devenues totalement inaccessibles. C'est actuellement essentiellement un lieu réservé aux chasseurs qui se régaleront avec un gibier abondant.

Cet espace représente donc, en l'état, un risque d'incendie d'une part et de réduction de la biodiversité de l'autre. C'est un territoire très riche au niveau de la flore puisqu'on a répertorié une cinquantaine d'espèces végétales dont certaines sont assez rares. Il est donc urgent de réfléchir à toutes les solutions possibles pour le mettre en valeur. Cela peut aller de la création de coupe-feux pour éviter les incendies jusqu'à la mise en pâturage possible de certaines zones peu accidentées pour des éleveurs ovins ou caprins intéressés par le projet, avec des aides accordées par le Conseil Général. On peut envisager dans d'autres endroits une mise en valeur de la flore avec, à terme, des parcours de découverte. Et l'espace est assez vaste pour que les chasseurs gardent également une grande partie de ce territoire pour continuer leurs activités cynégétiques.

Après deux tentatives d'aménagement qui avaient échoué en 1986 et

1996, on ne peut que se réjouir de la volonté du conseil municipal d'engager une réflexion de fond en lien avec tous les acteurs de la vie locale : élus, agriculteurs, éleveurs, chasseurs, défenseurs de l'environnement. Et si certains ont des idées pour mettre en valeur cet espace communal, qu'ils n'hésitent pas à en faire part ! Certains nous ont déjà suggéré une idée originale : que la mairie cède les meilleures parcelles de ces 96 hectares à de jeunes agriculteurs désireux de s'installer en agriculture biologique. Et pourquoi pas ? A condition toutefois de déboiser totalement et de trouver des parcelles avec suffisamment de bonne terre pour qu'elles puissent être cultivées. A condition aussi, et surtout, que les élus soient convaincus de la nécessité de développer une telle agriculture sur notre territoire. Et ça, c'est une autre histoire !

D P

Et un troisième carton vert, bien sûr, encore attribué à la municipalité de Lalbenque qui a enfin réparé la fameuse fontaine, en bas de la rue du Marché aux truffes. Depuis le mois d'août dernier, l'AJEL avait demandé que cette réparation soit effectuée au plus vite après des années de sécheresse dans ce bassin qui ressemblait plus à une poubelle qu'à une fontaine. Notre association se préparait à aller demander à Florent Millet, le prêtre responsable de la paroisse, d'organiser une procession, le jour du 15 août, pour faire revenir l'eau, miraculeusement,

dans cette fontaine comme cela avait été le cas dans le roman et le film de Jean de Florette ! Ce ne fut pas la peine car les employés municipaux se sont attelés au travail pendant deux jours... et c'est heureux ! Dommage toutefois qu'on ait perdu 8 mois...pour des raisons futiles de prérogatives et de petits intérêts afin de ne pas donner trop d'importance à notre petit palmipède...qui pourra désormais barboter dans l'eau de la fontaine !

Alors j'ai pensé : « C'est bien. Les captages seront fermés. Et votre argent va servir à en trouver des nouveaux. Bravo. Après le fait d'élever les seuils « minimaux » de polluants acceptables, lorsqu'on voit qu'on ne peut plus gérer la pollution, je vous présente le nouveau comportement : « la fuite en avant ».

Et lorsque, avec le maire d'une commune voisine, nous avons fait les remarques suivantes :

- « Mais au lieu de chercher de nouveaux captages, ne vaut-il mieux pas effectuer un travail en amont, en s'attaquant directement à la pollution et aux pratiques agricoles ?

Réponse : « L'eau et l'agriculture sont 2 choses différentes ». (!)

- « Ne serait-ce pas plus intelligent de réviser franchement l'ensemble de nos réseaux qui, selon vos données, perdent 40% de l'eau captée à cause des fuites ? »

Réponse : « Trop difficile, coût élevé ».

Bref, allez comprendre...

D P



Fermeture des captages d'eau

« Nous avons une façon de concevoir les choses qui me surprendra toujours... »

J'ai appris l'autre jour, en réunion avec le Syndicat du Bournac, que dans le Lot, il y a environ 250 captages d'eau pour notre consommation courante. Sur ces 250, nous allons devoir en fermer 1/3. Pourquoi ? D'une part, car ils n'ont plus assez de débit, et d'autre part : la POLLUTION.

Pollution à l'Atrazine, notamment...

«... En effet, l'atrazine (second herbicide le plus utilisé après le Roundup aux États-Unis), s'est montré un puissant perturbateur endocrinien. D'autres études ont mis en évidence un lien entre l'atrazine, le cancer du sein et le cancer de la prostate. En France, l'utilisation de l'atrazine est interdite par la réglementation depuis 2003, et par l'Union Européenne depuis 2007... »

Consultez sans modération les archives de l'émission « Terre à Terre », de France culture. 1h d'émission de qualité avec des personnalités renommées, indépendantes, qui dévoilent nombre de vérités qui dérangent, sur un grand nombre de sujets liés à l'environnement. Et notamment l'une des émissions sur l'EAU :

<http://terreaterre.wv7.be/eau-le-rapport-lefeuvre.html>, que vous pouvez télécharger en mp3 ou réécouter en direct sur le site.

LA SAGA DES FANTÔMES DE NOS GRENIER N°2: LA FOUINE

Accusé n°2, levez-vous ! Longueur : 40 à 54 cm. Plutôt svelte, maximum 2.3 kg. Regardez-moi s'il vous plaît : Oui, vous, là, avec vos petits yeux innocents. Même solitaire, vous savez vous faire remarquer. Avec votre urine qui réveillerait un mort, vos galipettes au-dessus des chambres, vos ravages dans les poulaillers... Le pire, c'est que, sorti du grenier, vous vous octroyez un territoire immense : 12 à 210 hectares. Alors on peut toujours chercher à vous attraper. Parfois on vous confond avec la « **Martre** ». Il y a cependant quelques subtilités. Il suffit de repérer votre gorge franchement blanche qui va jusqu'au haut des pattes antérieures, et jusqu'au poitrail. De plus, vous n'avez pas de poil sous les pattes... c'est important pour l'esthétique. Si, si ! Vous y veillez ! Mais bon, pour aller voir sous vos pattes, c'est une autre paire de manches.

Votre durée de vie varie selon la richesse de votre régime alimentaire, et le degré de stress que nous, humains ou autres prédateurs, vous infligeons... Il paraît que, en élevage, vous atteignez 18 ans ! **Nourriture préférée : les souris et les rats**. Un point pour vous ! En plus vous le faites de nuit. Mais votre opportunisme vous pousse parfois à dévorer oiseaux, fruits, déchets, petits mammifères, œufs... Tiens, les œufs... Un vrai parcours du combattant. Il faut se faufiler chez des « animaux à plumes » qui piaillent pour un rien. Chose qui vous énerve. Et du coup, de rage, vous tuez tout ce qui bouge... (Ça ne donne pas envie de vous avoir comme voisin !)

Mais au fait... Venons-en à l'essentiel. Comment se débarrasser de vous ? Et bien on ne peut pas ! Quoique... en répandant partout dans le grenier et tous les passages possibles, des morceaux de tissu imbibés d'une odeur détestable, genre « *Parfum premier prix* ». Aussi efficace que les sprays chimiques anti fouine ! Et pour protéger nos poules, pigeons, canards et lapins, une seule solution : les enfermer la nuit dans un abri solide et bien fermé...



TROIS RENDEZ-VOUS À RETENIR

À la salle des conférences de Lalbenque le lundi 8 juin, à 20 heures.

L'ASEL a le plaisir de vous inviter à la projection du film de Jean-Paul JAUD « NOS ENFANTS VOUS ACCUSERONT ». Cette soirée organisée en lien avec Ciné-Lot se passera à la salle des conférences de Lalbenque, le lundi 8 juin, à 20 heures. Essayez de venir nombreux à cette soirée pour découvrir un film qui pose de vraies questions sur l'avenir de notre alimentation. A partir de l'expérience réalisée dans un petit village du Gard où un maire et son conseil municipal ont décidé de ne proposer que des produits biologiques à la cantine scolaire, personnes âgées et autres services, le réalisateur nous amène à réfléchir sur les dérives de notre agriculture intensive avec nombreux témoignages à l'appui. C'est un film-document qui met le coup de poing au ventre et, après ce film, on ne peut plus manger comme avant. Un débat sera organisé après la projection du film avec des producteurs en agriculture biologique, des agriculteurs conventionnels et le gérant de la Bio-Coop de Cahors.

Prix des places fixé par Ciné-Lot à 3 euros pour les moins de 15 ans et à 5 euros pour les adultes.

À la librairie CALLIGRAMME à Cahors le vendredi 12 juin à 17 h 45

Ancien ingénieur devenu réalisateur, Jean Druon a réalisé 6 documentaires de 52 minutes chacun intitulés *Un siècle de progrès sans merci* dans lesquels il s'attache à saisir le jeu de forces auxquelles nos vies se trouvent mêlées, afin de mettre en évidence le fait que notre modernité est avant tout façonnée par la conjugaison de deux phénomènes : à la fois la lutte pour la domination et le pouvoir en même temps que le développement des connaissances scientifiques et techniques. Il en a tiré un ouvrage portant le même titre publié par les Editions L'Echappée, collection « Négatif » (188 pages, 15 euros).

Programme

- 18 heures : Présentation du film par l'auteur et projection du premier volet (52 minutes)
- 19 heures : Débat avec le public
- 19 heures 45 : Présentation de l'ouvrage et séance de signatures

APRÈS-MIDI DU 27 JUIN, RÉNOVATION DU PETIT PATRIMOINE: Rendez-vous place Mercadiol devant les pompiers à 14 heures

Cet après-midi-là, l'ASEL vous convie à venir participer à des travaux de rénovation de quelques jolies fontaines sur le territoire de Lalbenque. Nous commencerons par le nettoyage de la fontaine de Fontprioude, à la sortie du village, sur la route de Montdoumerc. Une fontaine totalement disparue sous les broussailles et remplie de végétation. Puis, une rénovation d'une fontaine voisine appartenant à Monsieur Astruc avec un travail de construction d'un petit toit en pierres et, s'il nous reste du temps, le nettoyage de la fontaine des Anglais, près du lac de Bournel.



Si vous voulez soutenir l'action de l'ASEL, si vous aimez lire ce petit journal, alors n'hésitez pas à nous rejoindre !

**BULLETIN D'ADHESION: 15 euros/an
ou 20 euros par couple**

NOM :
Prénom :
Adresse :

Pour nous contacter:

ASEL

Mairie de Lalbenque

46 230 Lalbenque.

Tel: 05 65 31 75 91

Ou: 05 65 20 24 89 - 05 65 24 73 52